



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 5

LES FINANCES

Le budget de 2011

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 9 juin 2011

LE SÉNAT

Le jeudi 9 juin 2011

[Traduction]

LES FINANCES

LE BUDGET DE 2011

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, près de 2 millions de Canadiens ont contracté des prêts étudiants et plusieurs d'entre eux sont forcés d'utiliser d'autres formes de crédit, notamment les cartes de crédit et des marges de crédit, et d'emprunter à leur famille pour joindre les deux bouts et terminer leurs études postsecondaires.

En 2009, la dette moyenne des diplômés d'université se chiffrait à 26 680 \$. Or, ce chiffre va vraisemblablement augmenter parce que de plus en plus de jeunes Canadiens ont de la difficulté à trouver un emploi permanent. Au moment où les taux d'intérêt sont plus bas que jamais, le gouvernement exige environ 8 p. 100 d'intérêt sur les prêts étudiants. Le budget de 2011 ne prévoit pas de mesures pour assurer à tous les Canadiens une éducation postsecondaire abordable et accessible.

Le 6 juin dernier, le directeur général de l'Association canadienne des professeurs et des professeurs d'université a déclaré ceci :

C'est en investissant dans l'éducation, non pas dans les prisons, que l'on construit une meilleure société.

Comment le gouvernement envisage-t-il de fournir aux étudiants de niveau postsecondaire les outils et les ressources nécessaires pour rembourser leurs prêts d'études et être en mesure de bâtir leur patrimoine financier?

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Je remercie madame le sénateur de sa question. La prochaine étape du Plan d'action économique du Canada comprend plusieurs mesures pour aider les étudiants. Le budget de 2011 annule le remboursement de la composante fédérale du Programme canadien de prêts aux étudiants des prêts d'études canadiens pour les nouveaux médecins de famille et les infirmières qui travaillent dans les régions rurales et les collectivités éloignées où il y a une pénurie de professionnels de la santé. Le budget augmente le montant que les étudiants peuvent gagner sans que cela n'ait une incidence sur les prêts, ce qui aidera environ 100 000 étudiants. De plus, il élargit l'admissibilité à des prêts et bourses pour les étudiants à temps partiel, ce qui rend l'éducation postsecondaire plus abordable. Par surcroît, les étudiants à temps partiel n'auront plus à payer d'intérêt sur leurs prêts étudiants tant qu'ils sont aux études; ils seront donc traités comme les étudiants à temps plein à cet égard.

En ce qui concerne les métiers spécialisés, le budget fait en sorte que tous les frais d'examen professionnel donnent droit au crédit d'impôt pour frais de scolarité, une mesure dont bénéficieront 30 000 autres Canadiens.

Lorsque le gouvernement qui nous a précédés a pris le pouvoir, il s'est empressé de sabrer les transferts aux provinces. Nous avons, au contraire, alloué à ce titre 800 millions de dollars de plus, par année, par le biais du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, une augmentation de 40 p. 100, et nous avons créé le Programme canadien de subventions aux étudiants, qui permettra de verser 250 \$ par mois aux étudiants à faible revenu et 100 \$ par mois aux étudiants à revenu moyen. Nous avons exonéré d'impôt les bourses d'études et créé les crédits d'impôt pour l'achat de manuels et d'outils. L'augmentation permanente du financement du

programme Emplois d'été Canada permettra de créer 3 500 emplois supplémentaires par année, pour un total global de 40 000 emplois. De même, le budget prévoit 20 millions de dollars pour la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs.

Honorables sénateurs, j'irais jusqu'à dire qu'en ce qui concerne les étudiants, le bilan du gouvernement est exemplaire.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, le 20 octobre 2010, j'ai exprimé en cette Chambre les préoccupations des représentants de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants en ce qui concerne l'enseignement postsecondaire. Les recommandations qu'ils ont formulées dans leur rapport soulignaient, entre autres choses, l'importance de la mise en œuvre d'un plan national pour un système d'éducation postsecondaire de qualité et financièrement abordable, ainsi que la nécessité de réduire la dette des étudiants en augmentant le nombre et le montant de bourses non remboursables.

Je reconnais que faciliter l'accès aux Programme canadien de prêts aux étudiants est une bonne chose. Cependant, augmenter de manière considérable le nombre de bourses non remboursables aiderait davantage les étudiants et rendrait l'éducation postsecondaire plus abordable.

Madame le leader, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris en compte ces recommandations dans la préparation du budget de 2011?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, je suis heureuse de voir le sénateur admettre qu'il s'agit là de bons programmes. Comme toutes les organisations, le gouvernement est tout à fait disposé à écouter les recommandations.

Essentiellement, le budget de 2011 reflète le budget qui a été déposé en mars. Je me ferai un plaisir d'attirer l'attention du ministre des Finances et du ministre d'État aux Finances sur les recommandations mentionnées par le sénateur, car ils sont sur le point d'entreprendre les consultations budgétaires pour le budget de 2012.

[Français]

Le sénateur Tardif : Je remercie madame le leader pour cette réponse. Je voudrais poser une question complémentaire, honorables sénateurs. Le budget de 2011 alloue des nouvelles ressources pour soutenir la recherche et le développement dans le secteur de l'enseignement supérieur. Malheureusement, le gouvernement continue de distribuer ces ressources de manière sélective et discrétionnaire, en accordant un financement à un nombre restreint de groupes de recherche.

Comme l'affirme la présidente de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université :

La communauté scientifique du Canada a sévèrement critiqué les conservateurs pour avoir court-circuité les organismes subventionnaires et financé directement les projets et les instituts qui satisfont à leurs objectifs politiques, portant ainsi nettement atteinte à l'intégrité et à l'indépendance de la recherche dans ce pays.

Comment madame le leader explique-t-elle l'interférence politique qu'exerce son gouvernement dans le choix des domaines et des instituts de recherche qui pourront bénéficier d'une aide financière cette année?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, le gouvernement a fait un travail incroyable dans le domaine des sciences et de la technologie. Il y aura toujours quelqu'un pour exprimer son désaccord et critiquer. Cependant, je dois également mentionner que le budget investit 37 millions de dollars additionnels par année pour soutenir les trois conseils fédéraux chargés d'accorder des subventions à la recherche, 65 millions de dollars supplémentaires au titre du financement de Génome Canada et jusqu'à 100 millions de dollars pour la création d'un fonds canadien de recherche sur le cerveau.

Depuis que nous avons pris le pouvoir, nous avons créé des programmes comme le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, le Programme des bourses d'études supérieures Vanier et le Programme de bourses postdoctorales

Banting. Le budget crée 10 nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada. Certaines seront actives dans des domaines pertinents du point de vue de l'économie numérique canadienne.

• (1510)

Cette année, le gouvernement a investi un montant record de 11,7 milliards de dollars dans les sciences et la technologie pour créer des emplois, améliorer la qualité de vie des Canadiens et renforcer l'économie pour les générations à venir. Comme je l'ai déjà dit, la stratégie en matière de sciences et de technologie que nous avons établie en 2007, nous a permis de nous classer au premier rang du G7 pour ce qui est de la recherche universitaire fondamentale axée sur les découvertes financée par le gouvernement.

Honorables sénateurs, les efforts du gouvernement sont importants et représentent de grosses sommes d'argent pour aider un grand nombre de personnes dans ce secteur. Malgré cela, je peux toujours compter sur le sénateur Tardif et ses collègues pour trouver une ou deux personnes qui ne sont jamais satisfaites de ce que fait le gouvernement.
